

# Prison, longue peine... Témoignage...

## Tentatives d'évasion

Une lettre pleine de soleil : X sort de prison la semaine prochaine. Il a purgé sa peine, passé son bac ; j'étais alors membre d'Auxilia comme professeur de philo et c'est à ce titre que je l'ai accompagné. Chaque quinzaine, un devoir et une lettre personnelle. Récemment je lui ai proposé de dessiner la « Caverne » évoquée par Platon, au Livre VII de La République. Non sans arrière-pensée. Il s'est, comme naturellement, approprié la douloureuse marche du prisonnier vers la lumière du jour, du domaine des ombres vers un Réel qui prend du sens.

C'est bien ce qu'ils font tous, enfermés qu'ils sont sans jouir pour autant d'une solitude où ils pourraient penser, se retrouver tels qu'en eux-mêmes. Un espace clos mais peuplé, comme peut l'être une ville encerclée, en état de siège, sous tension. Mais ici la peine est multiforme et si destructrice qu'on ne peut survivre en ces lieux que si l'on tente d'en sortir ; depuis le projet d'évasion (on trouve toujours des complices, à l'intérieur comme à l'extérieur) jusqu'à l'évasion de l'esprit : on prépare un diplôme, on apprend une langue étrangère, on participe aux activités ponctuelles, ateliers d'écriture, sport, et même conversion religieuse, office religieux, prière, il n'est pas jusqu'à la messe catholique qui ne devienne attrayante.

Et aussi un travail de manutention, sous-payé, bien sûr. Enfin les parloirs, réglementés et surveillés. Autant d'occasions de rompre l'enfermement. Sans doute, les surveillants s'enferment avec eux, mais pour quelques heures et ils sont payés pour ça.

J'ai ainsi, pendant des mois, visité un ami, incarcéré pour

une courte peine. A cette époque les visiteurs étaient répartis dans des box et devaient converser avec les détenus à travers un plexiglas sous l'oeil d'un surveillant de police. Conditions peu propices à la confiance. Pourtant, jamais je n'ai connu de partage spirituel aussi sincère que ce jour où Y est arrivé, bouleversé : lui, qui était le contraire d'un violent, avait dû faire le coup de poing contre son co-détenu simplement pour se faire respecter. Il venait de découvrir qu'en ce lieu de violence multiforme, le seul langage audible est la violence.

La « longue peine » est un enfermement qui dure et qui exige une certaine adaptation, sous forme d'obéissance routinière. Là plus qu'ailleurs on ne survit que si l'on rêve de s'évader. Mais on a mesuré les risques et les conséquences d'un échec. Malgré des complicités et appuis extérieurs, une logistique patiemment mise au point et un plan de sortie, beaucoup y renoncent mais du moins ont-ils rêvé quelque temps.

Reste l'évasion à l'intérieur de soi. On revisite sa propre histoire. C'est ce que j'ai observé à distance, pendant plusieurs années. Z était en détention longue peine. Il s'était inscrit en Philo, mais dès le premier devoir, il a avoué qu'il souhaitait plutôt « écrire un livre ». Pour moi, un investissement énorme, mais je me suis prêtée à ce mode d'évasion où il semblait trouver un certain équilibre. Je me bornais aux remarques purement formelles sur ses textes, où je lisais pourtant une affabulation débridée. Au bout de trois ans, le « livre » comptait 800 pages manuscrites : Z était entré dans la spirale de la folie, il s'était construit une vie tragique et héroïque, ponctuée d'anecdotes au goût douteux. Et s'il était là, c'est qu'il était victime d'une sombre machination. C'était sa manière à lui d'échapper à l'ennui mortifère du quotidien.

Après entretien avec une psychologue d'Auxilia, j'ai mis fin à cet accompagnement, sans le moindre sentiment d'avoir échoué. Cependant il eût été dangereux de l'abandonner brutalement. Je

l'ai confié à d'autres, mieux outillés que moi pour pouvoir l'aider. J'avais du moins été pour lui « un électrochoc », selon ses propres termes.

### **Huguette Charrier.**

---

Auxilia est un organisme dont l'objectif est de favoriser l'insertion de personnes en difficulté : dont les détenus. Les membres, tous bénévoles, s'engagent dans divers services. Dont l'enseignement à distance. Ils bénéficient eux-mêmes d'une aide : réunions par discipline, journées d'information d'ordre juridique, psychologique ou social. Jamais ils ne connaissent le motif de l'incarcération. Ils travaillent sous pseudonyme, le courrier des détenus est adressé au siège de l'organisme.